

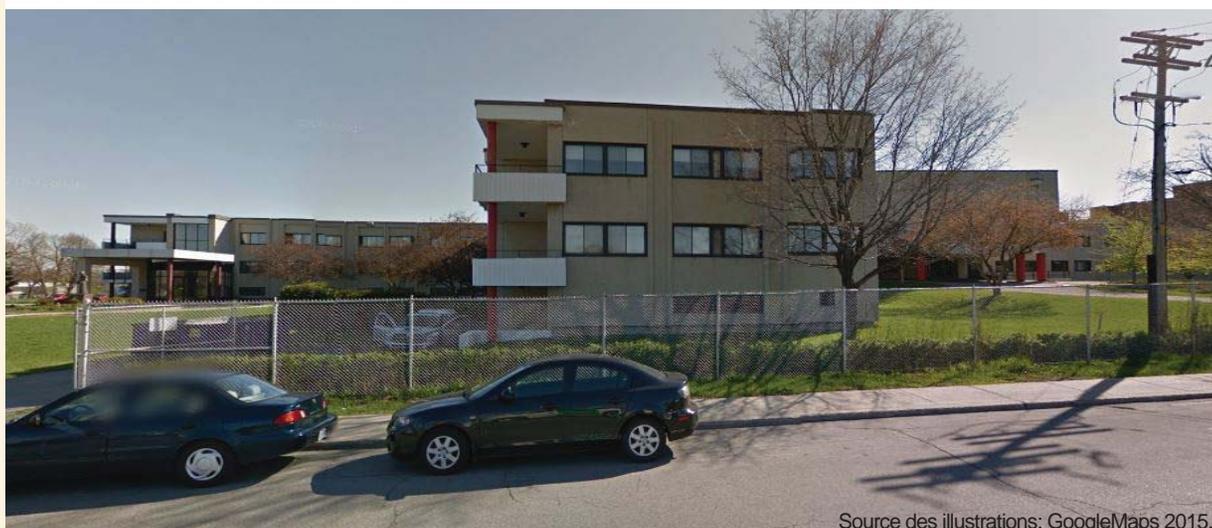
ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

SITE DE LA RÉSIDENCE NOTRE-DAME-DE-LA-PROVIDENCE 12225, rue Grenet (arrondissement d'Achats-Cartierville)

L'intérêt patrimonial du site de la Résidence Notre-Dame-de-la-Providence repose d'abord sur sa valeur paysagère en raison de son emplacement au sein d'un vaste secteur à caractère institutionnel. Son implantation pavillonnaire en retrait de la voie publique, sa faible occupation du sol et ses vastes parterres où prédomine la verdure contribuent à la qualité du paysage de ce secteur de Cartierville.

Le site présente aussi des valeurs architecturales et artistiques notables en raison de son bâtiment d'expression moderniste bien intégré au paysage par sa volumétrie et sa relation marquée entre l'intérieur et l'extérieur, et qui a conservé toutes ses caractéristiques architecturales d'origine. L'aménagement de la chapelle, œuvre des artistes Charles Daudelin et Marcelle Ferron, deux figures importantes de l'art contemporain québécois, contribue à la valeur artistique du lieu.

Enfin, l'intérêt patrimonial du site est aussi porté par sa valeur historique. La Résidence Notre-Dame-de-la-Providence fait partie de l'ensemble institutionnel développé à Cartierville depuis 1923 par les Sœurs de la Providence dont l'œuvre sociale auprès des malades, des nécessiteux et des démunis fut considérable, notamment à Montréal.



Source des illustrations: GoogleMaps 2015.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DE LA RÉSIDENCE NOTRE-DAME-DE-LA-PROVIDENCE Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Désignation au Schéma d'aménagement et de développement et au Plan d'urbanisme : Grande propriété à caractère institutionnel

Statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel : Aucun

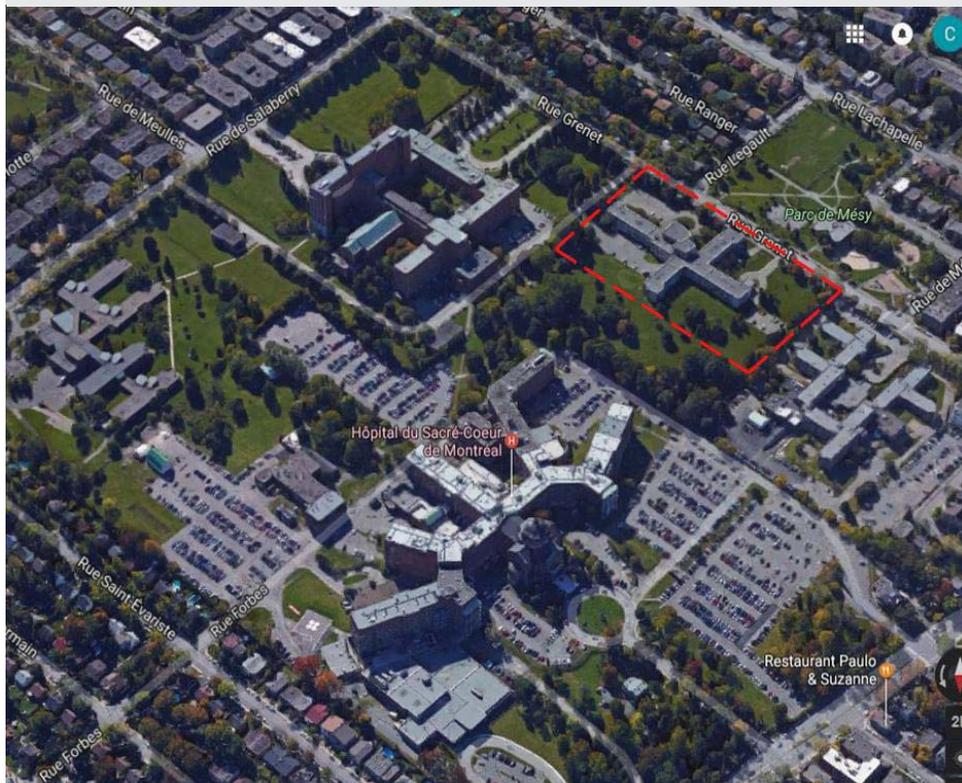
Désignation patrimoniale fédérale : Aucune

Désignation à la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville: Grande propriété à caractère institutionnel
Immeuble significatif

Autres désignations patrimoniales au Cahier d'évaluation du patrimoine urbain ¹ : Aucune

¹ Les cahiers d'évaluation du patrimoine urbain ont été réalisés en 2003-2004 par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine dans le cadre de la préparation du Plan d'urbanisme 2004.

2016



Le site de la Résidence Notre-Dame-de-la-Providence, acquis par la Ville, dans son environnement urbain.
Source: GoogleMaps. Liséré rouge: V. de Montréal.

1947-1949



Le futur site de la Résidence Notre-Dame-de-la-Providence dans un environnement encore très agricole plus de vingt ans après l'arrivée des Soeurs de la Providence à Cartierville.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DE LA RÉSIDENCE NOTRE-DAME-DE-LA-PROVIDENCE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

CHRONOLOGIE

- 1843 – Fondation par Mère Émilie Tavernier-Gamelin de la Congrégation des Soeurs de la Charité, Servantes des pauvres dite de la Charité de la Providence, en réponse aux besoins des personnes pauvres, malades et marginalisées - l'oeuvre des Soeurs comptera quelques 120 établissements au Québec
- 1923 – Acquisition par les Soeurs de la Providence de la ferme Gohier-Lapierre à Cartierville pour y construire un nouvel hôpital pour les incurables et les tuberculeux. L'actuelle Résidence Notre-Dame-de-la-Providence est située dans la partie ouest de cette terre
- 1924-1926 – Construction de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, en retrait du boulevard Gouin
- 1954 – Ouverture des rues De Salaberry, au sud de l'hôpital, et Grenet, à l'ouest
- 1959-1962 – Construction d'une nouvelle Maison mère de la communauté des Soeurs de la Providence, sur un terrain loti sur la rue De Salaberry. Sur cette rue se trouvent la maison locale et l'infirmerie. L'Administration générale, le Noviciat et le Juniorat se retrouvent du côté de la rue Grenet.
- 1960-1970 – Prise en charge graduelle par l'État du domaine de la santé. L'Hôpital-Saint-Jean-de-Dieu, l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal et l'Institution des Sourdes-Muettes de Montréal, jusqu'alors dirigés par les Soeurs de la Providence, passent aux mains du gouvernement
- 1976** – Inauguration de la Résidence Notre-Dame-de-la-Providence, sise au 12225 rue Grenet, afin d'y héberger des membres de la Congrégation des Soeurs de la Providence ainsi que de la Congrégation Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Le mobilier et les objets liturgiques de la chapelle sont l'oeuvre de l'artiste réputé Charles Daudelin, les vitraux sont celle de l'artiste Marcelle Ferron
- Inauguration de la Résidence Salaberry, sise au 5555 rue De Salaberry, destinée à loger les religieuses travaillant auparavant à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu et à héberger temporairement, dans une vingtaine de chambres, des visiteurs ayant un proche séjournant à l'Hôpital du Sacré-Coeur
 - Création de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal par les Soeurs de la Providence
- 1978 – Construction du Manoir Cartierville au 12235 rue Grenet suite à une entente entre les Soeurs de la Providence, des citoyens et le gouvernement du Québec. Y sont hébergées des personnes sourdes, dont 86 proviennent de l'ancienne Institution des Sourdes-Muettes, et des personnes âgées de Cartierville
- 1980** – Réalisation du chemin de croix de la chapelle par Charles Daudelin (bénédiction en avril 1980 par l'Abbé Jacques Laramée, curé de la paroisse Notre-Dame-des-Anges)
- 2005** – Conversion des ailes nord et ouest de la Résidence Notre-Dame-de-la-Providence en bureaux de l'administration provinciale Émilie-Gamelin. Une nouvelle entrée principale est aménagée et porte le 12227 rue Grenet. Une aire de stationnement attenante est construite par la même occasion
- Fin 2016** – Acquisition du site de la Résidence Notre-Dame-de-la-Providence par la Ville de Montréal, à des fins culturelles et communautaires. L'immeuble, en grande partie vacant, continuera d'être occupé partiellement par l'administration provinciale Émilie-Gamelin

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DE LA RÉSIDENCE NOTRE-DAME-DE-LA-PROVIDENCE Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

ILLUSTRATION DES DIFFÉRENTES PHASES DE CONSTRUCTION DE L'ÎLOT GOUIN - SAINT-ÉVARISTE - DE SALABERRY - GRENET

INITIATIVES DES SOEURS DE LA PROVIDENCE

B - Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal : construction 1924-1926

C - Maison mère des Soeurs de la Providence : construction 1959-1962

A - Résidence Notre-Dame-de-la-Providence : construction 1975-1976

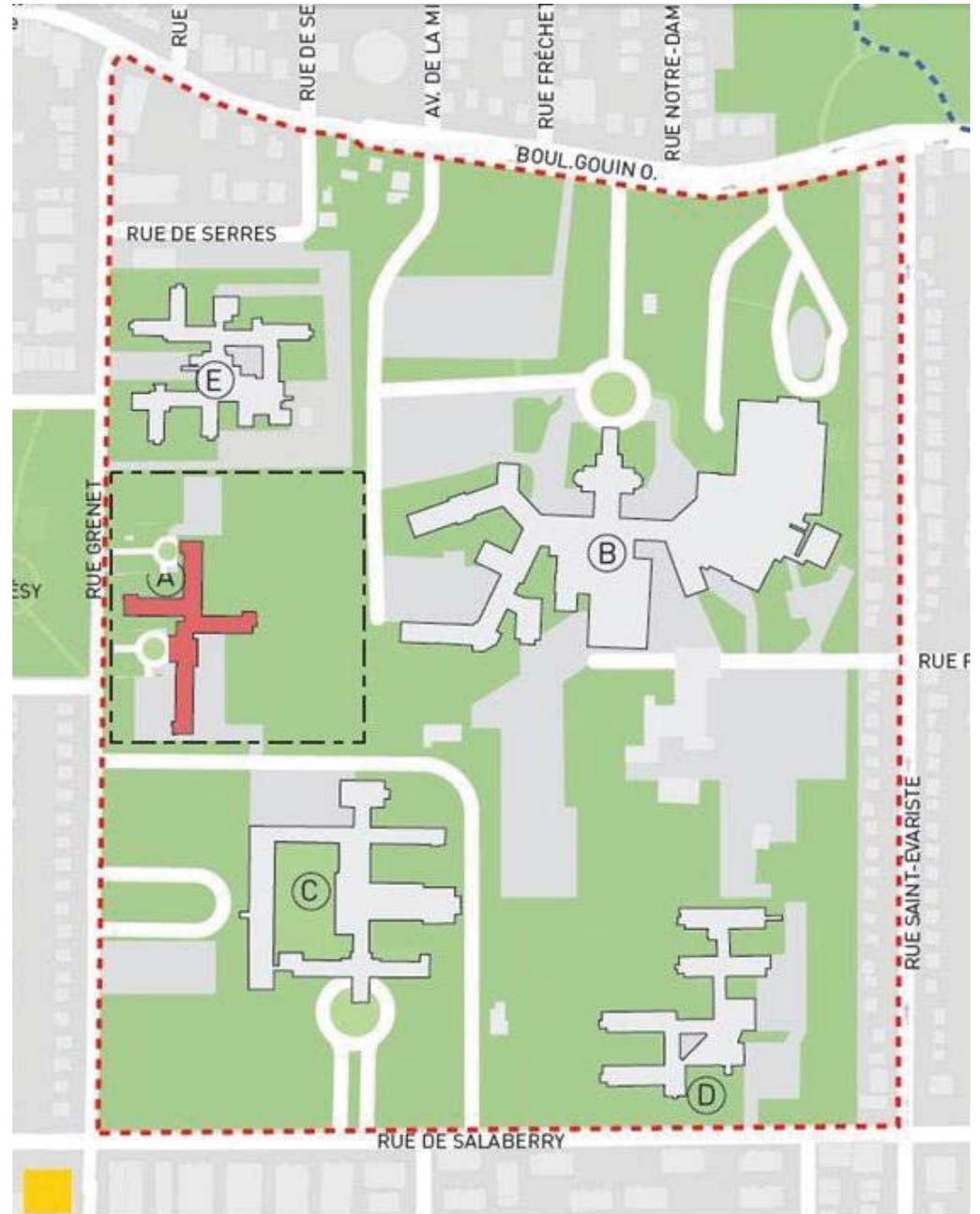
Note : Une opération cadastrale a réduit du tiers la profondeur originale du lot cédé à la Ville de Montréal

D - Résidence Salaberry : construction 1975-1976

E - Centre d'hébergement Cartierville : construction 1978

Trois caractéristiques remarquables à travers l'îlot :

- les implantations pavillonnaires et en retrait de la voie publique;
- la mise en scène des allées d'accès aux entrées principales;
- les espaces verts dominants.



Source: *Rose architecture*, Évaluation de l'intérêt patrimonial_recherche documentaire, Résidence Notre-Dame-de-la-Providence, Montréal, juillet 2016.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DE LA RÉSIDENCE NOTRE-DAME-DE-LA-PROVIDENCE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

VALEUR PAYSAGÈRE



Le site de la Résidence (à gauche) s'insère dans un vaste secteur institutionnel (à droite la Maison mère des Soeurs de la Providence).



La mise en scène de la voie d'accès à l'entrée de la partie occupée par le provincialat Émilie-Gamelin.



Les pelouses sont plantées d'arbres matures, de bosquets ou de haies de variétés diverses.

La valeur paysagère du site de la Résidence Notre-Dame-de-la-Providence repose sur :

- son inclusion dans un vaste secteur à caractère institutionnel;
- ses caractéristiques d'implantation à l'image de l'ensemble des propriétés de l'îlot;
- sa contribution à la qualité du paysage de ce secteur de Cartierville.

Sources des illustrations:
Haut et centre: Google Maps 2009 et 2015.
Bas: *Rose architecture*, 2016.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Éléments portant la valeur paysagère :

- l'emplacement, en bordure Est de la rue Grenet, partie d'un immense îlot composé essentiellement de propriétés institutionnelles;
- les vues, filtrées par la végétation, sur les autres propriétés de l'îlot;
- la verdure prépondérante;
- l'implantation pavillonnaire;
- la faible occupation du sol et les vastes dégagements pourvoyant air et lumière aux ailes du bâtiment;
- la longue façade en retrait de la voie publique;
- la mise en scène des deux voies d'accès au bâtiment, composées d'une allée et d'un débarcadère;
- les pelouses plantées d'arbres matures, de bosquets ou de haies;
- la variété des essences d'arbres.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DE LA RÉSIDENCE NOTRE-DAME-DE-LA-PROVIDENCE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

VALEURS ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE

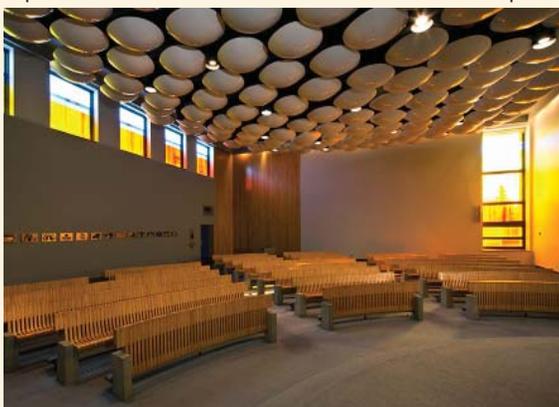
ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES



La juxtaposition et le travail plastique des panneaux de revêtement créent des lignes nettes et un rythme marqué des fenêtres.
Source: *Rose architecture*, 2016.



Les architectes se sont inscrits dans un modernisme où «la forme exprime la fonction».
Source: MapInfo.



La chapelle constitue un élément d'intérêt majeur de la Résidence Notre-Dame-de-la-Providence (photo des lieux vers 1978).
Sources: site web Charlesdaudelin.org.

Les valeurs architecturale et artistique du site de la Résidence Notre-Dame-de-la-Providence reposent sur :

- son intégration au paysage, notamment par sa volumétrie et sa relation marquée entre l'intérieur et l'extérieur;
- son expression moderniste et la sobriété de sa composition;
- son degré d'authenticité élevé par rapport à l'œuvre initiale des architectes Jacques M. Morin et Andrzej Madeyski, reflétant l'ambiance et l'esprit des années 1970;
- son association avec les artistes Charles Daudelin et Marcelle Ferron, figures importantes de l'art contemporain québécois, qui ont oeuvré à l'aménagement de la chapelle.



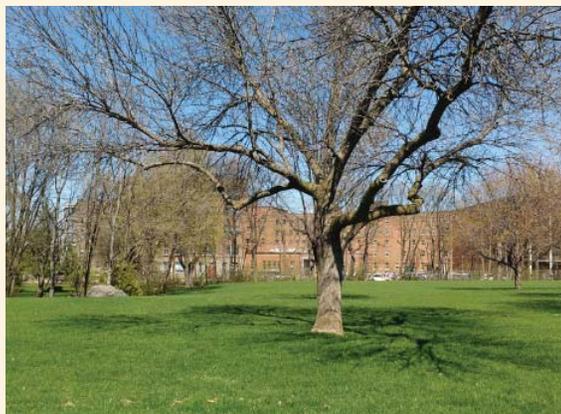
Éléments portant les valeurs architecturale et artistique:

- l'implantation pavillonnaire;
- le plan formé de quatre ailes créant une croix désaxée, ces ailes peu profondes et très fenêtrées – même au niveau sous-sol – maximisent l'éclairage et la ventilation naturelle des lieux de vie et offrent des vues sur le paysage de verdure environnant;
- les caractéristiques architecturales, typiques du modernisme de cette période, notamment:
 - une spatialité marquée par des volumes bas et étendus, à la rencontre desquels un volume distinct de plus grande hauteur, exprimant une fonction particulière - la chapelle, surplombe l'entrée principale;
 - le revêtement de panneaux de béton préfabriqués dont la juxtaposition et le travail plastique créent des lignes nettes, un rythme et un ordonnancement régulier et marqué des ouvertures;
- les vitraux, le mobilier et les objets liturgiques (à l'exception du chemin de croix) toujours en place de la chapelle;
- la gradation des finis intérieurs, plus nobles au centre du rez-de-chaussée que dans les ailes.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DE LA RÉSIDENCE NOTRE-DAME-DE-LA-PROVIDENCE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

VALEUR HISTORIQUE



La Résidence fait partie d'un ensemble de propriétés issues de l'oeuvre des Soeurs de la Providence.



Les espaces caractéristiques d'un couvent, comme le réfectoire, sont toujours présents dans le lieu.



Les statues de Mère Émilie Gamelin et de Notre-Dame-de-la-Providence accueillent les visiteurs aux entrées de l'immeuble.

La valeur historique du site de la Résidence Notre-Dame-de-la-Providence repose sur :

- son inclusion dans l'ensemble institutionnel développé à l'initiative des Sœurs de la Providence depuis 1923 jusqu'à tout récemment;
- son association avec la Congrégation des Sœurs de la Providence, fondée par Émilie Gamelin, dont l'œuvre sociale auprès des malades, des nécessiteux et des démunis fut considérable, notamment à Montréal.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Éléments portant la valeur historique :

- l'emplacement adjacent à l'Hôpital du Sacré-Cœur, à la Maison mère de la communauté de la Providence, à la Résidence Salaberry et au Centre d'hébergement Cartierville;
- la construction originale toujours en place;
- les toponymes «Résidence Notre-Dame-de-la-Providence» et «Provincialat Émilie-Gamelin»;
- les trois statues à caractère religieux intégrées au paysage (Notre-Dame de la Providence, Émilie-Gamelin et Saint-Joseph);
- la chapelle implantée au centre de l'immeuble, dans la tradition des ensembles conventuels montréalais;
- la présence des bureaux de l'administration du provincialat Émilie-Gamelin.

Sources des illustrations: *Rose architecture*, 2016.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DE LA RÉSIDENCE NOTRE-DAME-DE-LA-PROVIDENCE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par la Direction du développement du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial du site de la Résidence Notre-Dame-de-la-Providence.

Il se base sur la consultation d'une documentation portant sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 19 janvier 2017.

RÉFÉRENCES

ROSE ARCHITECTURE, Aline Gabriel-Chouinard & Owen Rose, *Évaluation de l'intérêt patrimonial_recherche documentaire Résidence Notre-Dame de la Providence*, Montréal, juillet 2016.

GROUPE DE TRAVAIL

Marie Caron, conseillère en aménagement, Division Urbanisme, permis et inspections, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Claude Dauphinais, architecte, Service de la mise en valeur du territoire (SMVT), Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine

Geneviève Descoteaux, gestionnaire immobilier, Division ressources financières et gestion immobilière, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Louis-Philippe Lauzé, architecte, Division Urbanisme, permis et inspections, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Claudette Leroux, s.p., conseillère-trésorière provinciale, Administration provinciale Émilie-Gamelin, Soeurs de la Providence

RÉDACTEUR

Claude Dauphinais, architecte, SMVT, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine